

# l'épicerie solidaire

## PROJET SOCIAL 2020 – 2023





# Méthodologie employée

## pour la mise à jour du projet

### 2020-2023

Le projet associatif de l'épicerie a fait l'objet d'un important travail d'écriture collective en 2016 à l'orée des 10 ans d'existence de l'association. Ce travail a produit le précédent document intitulé « Projet associatif/projet social 2017/2020 ».

La présente mise à jour du projet associatif s'inscrit dans le cadre du renouvellement périodique de l'agrément « Espace de Vie Sociale » délivré par la CAF de la Gironde pour la période 2020-2023.

Ainsi le projet 2020-2023 a été réinterrogé sous plusieurs angles :

- Examiner les pratiques effectives au regard des objectifs fixés,
- Réentendre les adhérents, saisir l'évolution de leurs réalités et de leurs attentes,
- Intégrer le diagnostic territorial partagé réalisé avec les autres EVS, Les P'tits gratteurs et Promofemmes ainsi qu'avec le Centre Social Saint Michel.
- Intégrer l'expertise des professionnels médico-sociaux et socio-culturels avec lesquels l'épicerie travaille au quotidien.
- Approfondir certaines questions avec des travaux de stage étudiants.

Les réunions régulières de bénévoles, de comité de suivi, de groupe technique, du bureau et du conseil d'administration ont mis en débat les questions soulevées.

A l'issue de ce travail, les objectifs, les valeurs et les actions de l'association restent pleinement valides et ne connaissent ni rupture ni tournant majeur. Ainsi le présent document reprend les grandes lignes et le contenu de l'ancienne version, néanmoins des modifications significatives sont apportées concernant :

- L'expression des missions principales de l'association. Certains termes, trop employés ces dernières années se sont usés et leurs limites apparaissent plus crûment. Les adhérents ont su réexprimer les missions avec un vocabulaire plus spontané qui affine encore nos objectifs.
- Par ailleurs, l'environnement institutionnel de l'association ainsi que le fonctionnement du dispositif d'aide alimentaire dit « consom'acteur » sont davantage décrits pour améliorer la compréhension du projet.
- Enfin certaines évolutions sociétales impactent l'activité de l'association, principalement :
  - Le nombre croissant de personnes en demande d'une aide à l'épicerie,
  - L'attention des citoyens aux questions environnementales qui donne une nouvelle dimension aux activités écologiques,
  - La prise en compte de la situation des personnes migrantes isolées dans l'association,
  - L'arrivée de nouveaux habitants désireux de s'investir dans le quartier.



1. Présentation de l'association .....	4
1. Les missions .....	4
2. Les valeurs .....	4
3. L'environnement territorial .....	5
4. Le public / Les adhérents .....	6
5. Le lien avec les politiques publiques et les institutions .....	7
6. Le modèle économique et les partenaires financeurs. ....	7
7. La gouvernance .....	9
8. Les moyens humains .....	10
9. Les moyens opérationnels : locaux et équipements .....	11
10. Les activités .....	12
2. Les orientations 2020-2023 .....	14
1. Les enjeux humains transversaux à toutes les activités .....	14
2. Axes prioritaires inter-associatifs 2020-2023 .....	17
3. Axes/projets de l'épicerie .....	18





# I. Présentation de l'association

En continuité avec les statuts originels écrits en 2006 et revus en 2016, les missions et les valeurs de l'association sont les suivantes :

## 1. Les missions

- Permettre aux personnes vivant dans l'inconfort d'accéder à une alimentation de qualité choisie afin de préserver leur santé et celle de leur famille.
- Favoriser la solidarité et l'implication citoyenne à partir de projets collectifs.

## 2. Les valeurs

1. **Considérer les adhérents dans leur richesse, leur singularité et leur sensibilité :**  
Tout adhérent peut être une personne ressource pour l'association et la vie locale. Pour autant, l'association respectera les possibles vulnérabilités de chacun et veillera à ne pas exposer les participants dans le cadre de leurs potentielles activités.
2. **Refuser la discrimination :** l'association est ouverte à tout public, tous les adhérents ont les mêmes droits dans l'association et suivent les mêmes règles de conduite.
3. **Respecter la liberté, la dignité et l'autonomie de chacun :**  
Chaque adhérent décide librement de ses achats en réel consomm'acteur et choisit de participer ou non aux activités ou à la vie de l'association. Le fait de recevoir une aide pour se nourrir n'entraîne aucune obligation à participer.
4. **Permettre de participer pour exercer ses droits citoyens :**  
L'association invite les adhérents à participer à la vie associative, à être acteur du projet, à agir dans la vie du quartier.

*« Je ne suis pas considéré comme quelqu'un qui vient demander de l'aide ».*



### 3. L'environnement territorial



Située à proximité immédiate du marché des Capucins, le «ventre» historique de Bordeaux, l'association se trouve dans un quartier très commerçant, qui a pour autre caractéristique d'être un quartier parmi les plus pauvres de la ville de Bordeaux, inscrit en quartier prioritaire au titre de la politique de la ville.

Terre historique d'accueil des vagues successives de migration, ce quartier multiculturel bénéficie d'une tradition d'entraide, qui se traduit par un tissu associatif dense et dynamique. Ce quartier connaît une mutation décrite dans le diagnostic partagé 2019 dont on ne connaît pas encore tous les effets. Il est constaté que de nouveaux

habitants sans problématique financière notable ni besoin d'accompagnement social s'y installent mais à l'opposé certains indicateurs laissent craindre que le nombre d'habitants en très grande précarité n'augmente.

Quelle que soit cette évolution, le marché et les commerces de bouche populaires font de ce quartier un lieu où l'on va faire ses courses et ainsi les adhérents de l'association proviennent d'une zone territoriale assez vaste couvrant la grande moitié Sud-centre ainsi que l'est de Bordeaux.

Sur la carte ci-dessus, les zones rouges et bleues définissent le territoire au sein duquel les habitants peuvent solliciter une aide alimentaire. La zone rouge concentre environ 70% des adhérents, la zone bleue 20% supplémentaires et à la marge, certains adhérents viennent des autres quartiers de Bordeaux, voire de la métropole. Ainsi 10% des adhérents ne résident pas à Bordeaux.

Il n'y a pas de relation établie entre la distance du lieu d'habitation des adhérents à l'Épicerie et leur participation ou leur engagement associatif.





## 4. Le public / Les adhérents

Le public concerné par l'aide alimentaire se banalise depuis une vingtaine d'années, ainsi l'association accueille des personnes dans une grande diversité de configuration socio-professionnelle. La caractéristique partagée par environ 85% des adhérents est de vivre au-dessous du seuil de pauvreté.

Une personne, le plus souvent une femme, adhère pour l'ensemble de la famille qui pourra ensuite fréquenter l'association. Les enfants sont reçus accompagnés de leurs parents.

Les familles sont majoritairement monoparentales et par ailleurs 60% des adhérents vivent seuls sans enfants, ce qui indique que de nombreux adhérents sont concernés par l'isolement.

90% des adhérents sont en âge de la vie active bien qu'une grande partie d'entre eux soit éloignée de l'emploi, notamment pour des raisons de santé.

La présence des jeunes est importante (de 25 à 35 % selon les années) en liaison avec l'utilisation d'aides spécifiques pour les moins de 25 ans à l'Épicerie.

Les 1 000 adhésions annuelles permettent d'estimer un nombre d'environ 2 000 personnes utilisatrices de l'association chaque année. Ces personnes sont très majoritairement (de 65 à 70%) orientées par des professionnels institutionnels ou associatifs. Mais une partie des adhésions spontanées est le fait de personnes également en situation de précarité.

La répartition des profils d'adhérents est relativement stable dans le temps. La seule évolution notable depuis ces quatre dernières années provient de la participation de personnes seules très nouvellement arrivées sur le sol français et parfois très jeunes.

Le dispositif associatif ne se sature pas car le renouvellement des personnes se fait naturellement.

En effet on constate chez l'ensemble des adhérents, comme dans le sous-groupe de bénévoles, une répartition équilibrée entre un noyau solide d'anciens qui connaissent bien le projet associatif et une large place laissée à de nouveaux arrivants qui apportent chaque année un regard neuf et permettent de nouvelles rencontres.





## 5. Le lien avec les politiques publiques et les institutions

Quatre institutions complémentaires jouent un rôle essentiel dans l'existence de l'association :

- Le Conseil Départemental de la Gironde soutient l'association dans le cadre de sa politique sociale et plus particulièrement de son action d'aide directe aux personnes en difficulté.
- La Mairie de Bordeaux soutient l'association dans le cadre de sa Politique de Développement Social Urbain et plus particulièrement de ses actions d'innovation sociale.
- La Caisse d'Allocation Familiale a agréé l'association en tant qu'Espace de Vie Sociale, au titre du rôle d'animation sociale locale jouée par l'épicerie.
- L'Etat est intervenu par son soutien à l'emploi pendant de nombreuses années et continue à soutenir le projet dans le cadre de la politique de la ville, du soutien à la vie associative et au bénévolat ainsi que par son action Jeunesse Education Populaire.

L'association l'épicerie dispose des agréments suivants :

Espace de vie Sociale, délivré par la Caisse d'Allocations Familiales de la Gironde et renouvelable tous les quatre ans.

Jeunesse Education Populaire, délivré par la Direction Départementale de la Cohésion Sociale de la Gironde.

Habilitation régionale pour la distribution de l'aide alimentaire, délivrée par la Direction Régionale de la Cohésion Sociale de la Gironde.

## 6. Le modèle économique et les partenaires financeurs.

Le modèle économique repose sur deux équilibres complémentaires, le financement de l'activité associative et le financement de l'activité du magasin alimentaire.

### • Le financement de la vie associative



L'activité associative repose sur un financement relativement uniformément réparti entre quatre financeurs publics et une fondation.



## • Le modèle économique de l'alimentation solidaire :

Le magasin associatif propose des denrées sélectionnées à partir de trois réseaux d'approvisionnement :

**Les fruits et légumes de la banque alimentaire** constituent une partie marginale de l'approvisionnement du magasin (1% en achat qui pourrait être valorisé à hauteur de 10% en valeur marchande) mais ils fournissent les ingrédients des ateliers de cuisine permettant ainsi de réaliser des repas à très faible coût.

**Les achats en direct auprès de producteurs et fabricants** représentent 15% de l'approvisionnement cependant la part concernant les produits frais, locaux et de saison représentent 7% de l'approvisionnement annuel global du magasin.

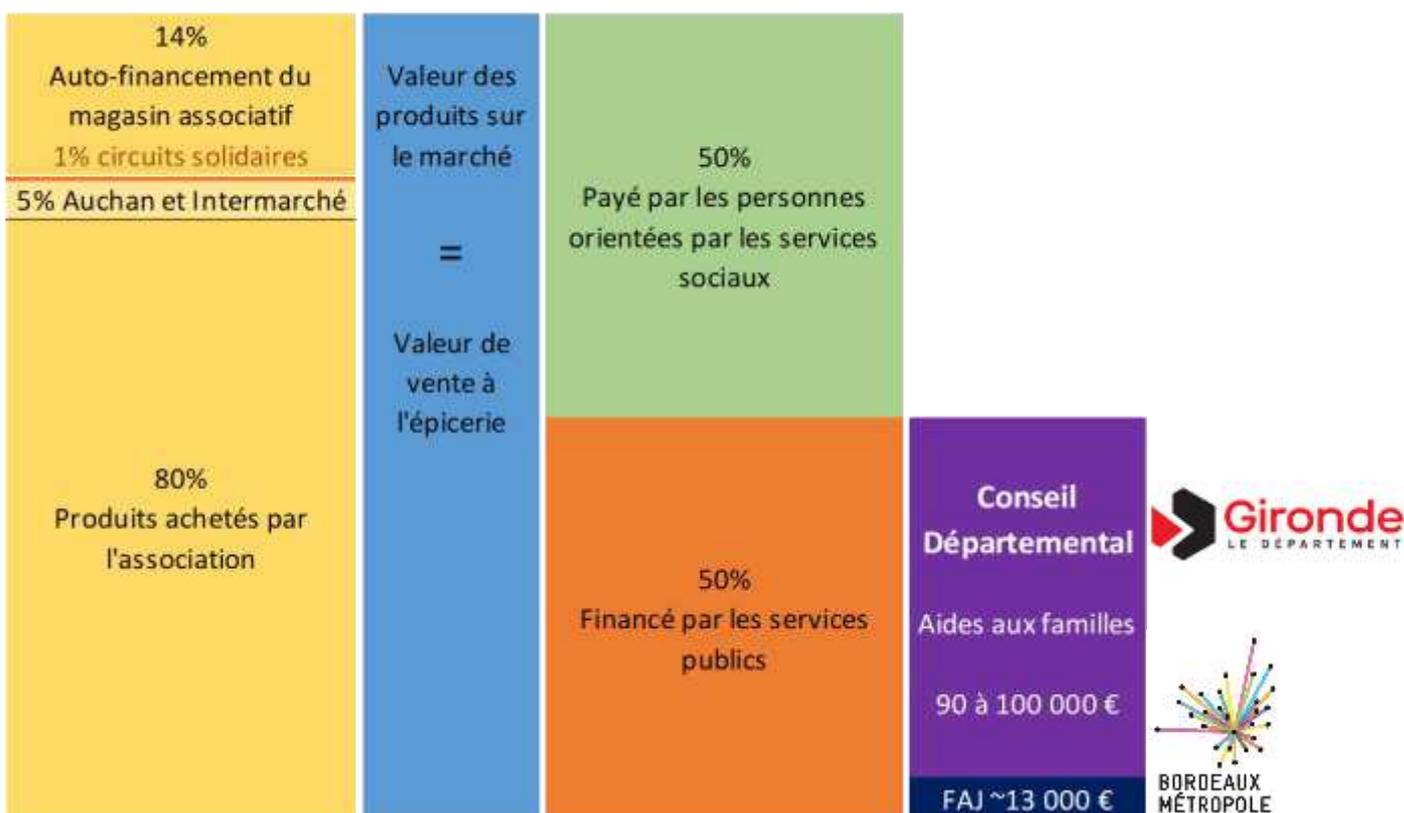
**Les produits issus de la grande distribution** représentent 85% des achats du magasin car c'est le poids de l'ensemble des besoins quotidiens dans le budget des familles.

Proposer à des prix solidaires ces denrées issues des circuits marchands nécessite d'une part de bénéficier de financement à but social et d'autre part d'engager des partenariats avec les fournisseurs.

Les services publics portent à hauteur de 50% le financement de l'alimentation solidaire au travers de la Commission des Aides aux Personnes en Difficulté (CAPED) du Conseil Départemental de la Gironde et du Fonds d'Aide aux Jeunes (FAJ) géré par Bordeaux Métropole.

Par ailleurs, l'association dispose d'un rescrit fiscal délivré par la Direction des Services Fiscaux de la Gironde. Ce rescrit atteste du but non lucratif de l'association et permet aux entreprises qui lui font un don de bénéficier d'une défiscalisation. Ce levier permet d'engager des partenariats avec les entreprises de l'alimentation.

**L'épicerie achète 8€ un produit qui vaut 10€ et qui revient à 5€ aux personnes aidées**





## 7. La gouvernance

### • Le conseil d'administration

Dans le but de constituer un lieu de débat rassemblant les différents acteurs du projet, le conseil d'administration est composé de 4 collèges :

Collège 1 : les membres fondateurs : Le Foyer Fraternel, le Diaconat et l'association Jeunesse Habitat Solidaire disposant de six sièges dont 3 voix délibératives.

Collège 2 : les personnes morales partenaires, cooptées pour une durée de 2 ans renouvelables, disposant de six sièges dont 3 voix délibératives.

Collège 3 : les représentants des adhérents, élus par les adhérents pour 2 ans renouvelables comprenant 3 titulaires et 3 suppléants. Les représentants des adhérents sont accompagnés dans leur prise de fonction.

Collège 4 : les élus des collectivités locales dont la voix est consultative.

La révision des statuts intervenue en 2016 a édifié de nouvelles règles de fonctionnement du conseil, avec un quorum de 7 voix sur 9 et une impossibilité de délivrer des pouvoirs. Ces règles garantissent deux points importants de la gouvernance souhaitée :

D'une part, les décisions se prennent entre personnes participant au débat et d'autre part, un collège seul ne peut imposer une décision aux autres collèges.

### • L'adhésion à l'association

Les personnes physiques signent une charte de l'adhérent qui rappelle des valeurs et règles associatives. Les personnes morales peuvent également adhérer.

### • La mise en place d'une démarche participative ascendante

Plaçant l'adhérent au cœur de son projet, l'association anime de multiples plateformes de dialogue pour favoriser la remontée des propositions :

- Réunions de bénévoles tous les 2 mois, complétées de réunions de travail intermédiaires, boîte à idées et cahier de suggestions,
- Accompagnement de groupes projets, tels que ceux qui ont œuvré à la réalisation du Site Internet, à la communication, la recherche de fournisseurs, le lombricompost, ...

L'association s'est constituée dès l'origine sur la base d'un travail en réseau avec les acteurs institutionnels et associatifs du territoire. Depuis 2006, plusieurs groupes de travail sont menés dont

- Le groupe Technique, 5 fois par an, composé des travailleurs sociaux, professionnels de la santé, intervenants techniques publics ou associatifs de terrain.



## 8. Les moyens humains

Le fonctionnement opérationnel repose sur une grande diversité d'intervenants et particulièrement sur une coopération bénévoles/salariés avec une mixité à plusieurs plans puisque de nombreux adhérents sont à la fois acteurs et bénéficiaires du projet.

**L'équipe salariée** comprend 3 postes à temps plein :

- Une coordinatrice qui a pour fonction de mettre en œuvre le projet associatif sous la responsabilité du conseil d'administration, de développer les partenariats, de veiller aux équilibres humains et budgétaires et d'accompagner le travail de terrain.
- Une animatrice socio-culturelle chargée d'organiser et d'animer les ateliers en relation avec les adhérents, de conduire les projets thématiques avec les partenaires socio-culturels, et de co-animer l'équipe bénévole.
- Une animatrice chargée du fonctionnement du magasin et des approvisionnements, de l'accueil des adhérents et de la répartition des missions bénévoles au quotidien.

L'organisation des missions autour de trois personnes apporte une complémentarité des profils et permet des prises de relais qui évitent une fermeture annuelle.

**Une équipe d'une centaine de bénévoles**, issue des adhérents, contribue au fonctionnement quotidien des activités ainsi qu'au développement de l'association. Les bénévoles s'investissent dans les missions d'accueil, de travail dans le magasin, d'aide aux ateliers et d'approvisionnement mais réalisent également des activités techniques, informatiques, de communication, de bricolage et portent des projets opérationnels.

**Des stagiaires** rejoignent épisodiquement l'équipe : étudiants en cursus social, ESS, socio-culturel, médico-social, lycéens, collégiens et personnes en parcours d'insertion.

**Des missions ponctuelles de service civique** hors fonctionnement opérationnel de l'association peuvent être engagées.

**Des professionnels extérieurs** apportent leurs compétences sur des projets spécifiques : assistante sociale de la sécurité sociale, jardinier urbain, diététicienne, ...

**Les partenaires sociaux** qui orientent les personnes vers l'épicerie constituent également une ressource pour l'activité associative.





## 9. Les moyens opérationnels : locaux et équipements



L'épicerie loue ses locaux dans un immeuble appartenant à la Fondation du Protestantisme.

**Le magasin alimentaire associatif ouvert du lundi au vendredi** (fermeture le jeudi) est implanté dans un vrai local commercial disposant de vitrines. D'une surface de 70m<sup>2</sup>, il comprend un espace d'accueil et est équipé de deux congélateurs ainsi que de deux vitrines réfrigérées. Ces équipements sont importants car ils reçoivent 40 % des produits vendus en valeur. Ce local est classé Etablissement Recevant du Public de catégorie 5 M.

*« L'endroit lui-même est rassurant car il est petit. Mais on trouve tout ce qu'on veut. »*

**Toujours au rez de chaussée et très ouvert sur la rue, la cuisine** de 30m<sup>2</sup> à partir de laquelle se développent les ateliers autour de la chaîne alimentaire : cuisine, jardinage et recyclage, ainsi que des ateliers autour des gestes écologiques comme la fabrication de produits ménagers.

La cuisine est classée Etablissement Recevant du Public de catégorie 5 R. Les deux postes de cuisson restent inférieurs au seuil réglementaire de 40KW.



Cet équipement est également mis à disposition d'associations partenaires.

*« La cuisine est belle. »*

L'association ne dispose pas de moyens de transport de marchandise alors que son approvisionnement le nécessite. Un partenariat avec L'association « Le Pain de l'amitié » qui anime une épicerie et un restaurant sociaux permet d'utiliser deux fois par semaine leur camion réfrigéré.



**Des bureaux se situent au premier étage.** Depuis l'emménagement en 2008 ces bureaux sont mutualisés afin de réduire les coûts et de créer des synergies. L'épicerie a mutualisé avec *Allo Service Bordeaux* jusqu'en 2014 avec *L'atelier Reménagement* jusqu'en 2018 à qui l'association Ethna a succédé en 2019.

L'Épicerie dispose d'un bureau de 12 m<sup>2</sup> avec 2 postes de travail et partage les équipements ainsi qu'une salle de réunion.

L'ensemble des locaux a été rénové pour l'ouverture en 2008 puis des aménagements complémentaires et travaux d'amélioration ont été réalisés en 2015 principalement dans la cuisine.



## 10. Les activités

Les activités proposées sont ancrées dans la vie quotidienne et s'appuient sur la fréquentation du magasin. Centrées sur la chaîne alimentaire, depuis le jardinage jusqu'à la valorisation des déchets, les animations accordent une place majeure à la cuisine dans ses dimensions sociales, culturelles, cognitives et pécuniaires. Toutes les animations de l'association sont gratuites pour les adhérents.

### • Les activités permanentes

#### ○ L'accueil au magasin associatif

Le magasin est ouvert huit demi-journées par semaine auxquelles il faut ajouter deux demi-journées d'approvisionnement. Son fonctionnement quotidien repose sur la présence d'une salariée et de trois ou quatre bénévoles. Ainsi le magasin concentre plus de 80% de l'activité bénévole de l'association. Une demi-journée d'ouverture peut accueillir jusqu'à 90 personnes.



#### ○ Les ateliers de cuisine



Accompagner les personnes dans un temps convivial, où l'on fait la cuisine, où l'on partage de bons repas équilibrés pour la santé avec un budget limité et avec peu d'équipement.

Et en même temps accompagner les personnes dans un travail d'équipe, dans l'organisation spatio-temporelle, dans la connaissance des aliments et la découverte des goûts.

Les ateliers de cuisine accueillent jusqu'à 10 personnes 3 fois par semaine alternant les thématiques.

#### ○ Les activités de jardinage

Apprendre d'une façon ludique d'où viennent certains produits que l'on consomme en même temps que l'on développe un travail sensoriel (toucher-odorat) en entrant en contact avec les plantes et la terre pendant le temps de jardinage. Ces activités améliorent également la convivialité du lieu et créent un sujet de conversation favorisant les liens à l'entrée des locaux.



#### ○ Les ateliers écologiques

Faire prendre conscience des problématiques de la vie quotidienne qui impactent l'environnement et développer l'éco-citoyenneté par l'apprentissage de gestes utiles :



Organiser la valorisation de nos déchets de cuisine et les utiliser dans le jardin ou apprendre aux adhérents à réduire les coûts des produits ménagers en les fabriquant par eux même. Favoriser l'échange d'astuces entre adhérents.



- **Le Point-Info-Santé hebdomadaire**

Cette permanence, animée par les travailleurs sociaux de la CARSAT est ouverte à tout public hors Epicerie sans rendez-vous et accueille une quinzaine de personnes chaque mercredi matin.

À la croisée du travail social et sanitaire, cette action permet à la personne de se réapproprier sa santé : ouverture de droits, éducation à la santé, information sur le réseau de soin, accompagnement dans la réflexion et le questionnement autour de sa santé, orientation, écoute...

Cette permanence joue un rôle important dans la lutte contre le non recours aux aides sociales et l'orientation des plus fragiles.

- **Les activités sur projets**

Les ateliers comprennent des actions communes avec des acteurs locaux. Environ une dizaine d'animations festives et/ou pédagogiques sont organisées chaque année avec la bibliothèque, Les p'tits gratteurs, Promofemmes, le centre d'animation Saint Michel mais aussi de nombreux autres partenaires.

L'épicerie se déplace également dans des services sociaux, MDSI, CAF, centre sociaux pour des démonstrations d'ateliers.

En lien avec les thématiques de la chaîne alimentaire, des chantiers de bricolage sont ponctuellement organisés ou encore des ateliers de couture pour réaliser des Totebag, nappes ou tabliers.

Au sein de l'association, tout projet de développement est mené par un groupe de travail bénévoles/salariées. Avec pour exemple, la réalisation du site Internet, la refonte de l'offre alimentaire, la rénovation de la communication extérieure avec un chantier sur la façade de l'épicerie, la construction du lombricomposteur collectif extérieur, ... ont fait l'objet d'un cahier des charges construit collectivement.





## II Les orientations 2020-2023

### 1. Les enjeux humains transversaux à toutes les activités

- **Garantir un bon accueil**

#### Accueillir ... avec respect et gentillesse

L'ensemble de l'équipe a pour priorité d'assurer l'accueil chaleureux des nouveaux arrivants comme des habitués, avec le respect dû à tout un chacun dans la société, et non en tant que bénéficiaire d'aide sociale.

*« Quand on vient à l'Épicerie, on est accueilli avec le sourire, on nous offre toujours quelque chose. »*

#### Accueillir... la première fois

Bien que les épiceries solidaires se développent, l'accès à l'aide alimentaire reste souvent très difficile à accepter et la première visite d'un adhérent peut être chargée en émotion. Ces nouveaux adhérents doivent également affronter un nouvel interlocuteur dans un lieu inconnu.

L'accueil des nouveaux adhérents est volontairement confié aux bénévoles, hors des postures aidant/aidés, avec l'appui possible à tout moment de l'animatrice. La discrétion est de mise, aucune question personnelle n'est posée, la situation sociale des personnes étant le cas échéant traitée par un travailleur social partenaire en dehors de l'Épicerie.

*« Je ressens de la honte à ne pas y arriver seul, la manière dont on est reçu nous déculpabilise un peu »*

#### Accueillir ... les plus fragiles

L'ouverture à tout public garantit la mixité sociale nécessaire à la banalisation voulue de l'Espace de Vie Sociale mais permet également chaque année à environ plus de 100 personnes précaires de rejoindre spontanément l'association sans orientation préalable d'un travailleur social.

Les difficultés rencontrées sont nombreuses, particulièrement la barrière de la langue ou l'absence de réponse concrète connue. La collaboration avec les acteurs territoriaux pour améliorer l'accueil des plus fragiles est une priorité.

- **Aider au mieux-être**

La notion de *mieux-être* a été retenue à la place du *bien-être* pour tenir compte de situations individuelles si aigües qu'elles sont très éloignées du bien-être, pour s'affranchir de toute injonction au bien-être et dans l'idée de rester conscient des limites de l'action associative en la matière.



### **Passer un bon moment**

L'objectif premier des activités menées reste que pendant le temps de présence dans l'Épicerie ou dans l'atelier, les adhérents passent un moment agréable, oublient leurs soucis pendant quelques instants, rencontrent d'autres personnes venues d'horizons différents, positivent, échangent sur des sujets diversifiés.

### **Améliorer la confiance en soi**

Cette expérience de la vie de groupe aide à revivre dans la société en ayant moins peur des autres et en apprenant à trouver sa place.

Le travail avec les adhérents visera également à réduire la peur de l'échec afin de développer les capacités participatives.

### **Favoriser l'accès au divertissement et à la culture**

L'association est un lieu de diffusion d'informations sur les animations locales et développe ses collaborations (TNBA, Chahut, Le panier d'Ariane ...) pour renforcer l'accès des adhérents aux sorties culturelles.

- **Permettre à chacun de jouer son rôle de consomm'acteur**

L'importance de pouvoir payer ses achats au magasin alimentaire, donc de cofinancer son aide, est réaffirmée par les adhérents qui tiennent également à choisir leurs produits librement, en toute autonomie.

Aucun adhérent n'est jugé sur ses choix alimentaires et chacun peut faire part de ses suggestions.

- **Ouvrir les possibles pour chacun**

Proposer et non imposer. Faire entrevoir, faire découvrir, faire sentir, permettre d'essayer, d'interrompre, de recommencer... mettre en confiance. L'accompagnement du parcours des adhérents au sein de l'Épicerie a pour objectif d'ouvrir les possibles sans exposer des personnes déjà fragiles à des échecs.

Cela implique en premier lieu de respecter la capacité ou les difficultés à participer de chacun et surtout de s'adapter au rythme de chaque adhérent, c'est-à-dire au temps qu'il lui sera nécessaire pour venir vers le groupe ou vers l'activité.

La participation aux ateliers, le bénévolat ou l'engagement associatif, ouvrent de nouveaux horizons, développent les savoirs, améliorent les savoir-être et les savoir-faire. Citons à titre d'exemple : améliorer sa maîtrise du français, accéder au numérique, travailler sa posture professionnelle, la mise en pratique de capacités et le maintien d'un rythme de vie.





- **Donner une utilité sociale par le bénévolat**

La question de l'utilité sociale est cruciale dans un contexte où de nombreuses personnes sont éloignées de l'emploi, sont souvent isolées ou désœuvrées et souffrent d'un sentiment d'inutilité.

L'Épicerie solidaire n'utilise pas l'activité du bénévolat uniquement comme moyen de faire fonctionner l'association mais comme une activité d'émancipation.

L'objectif est d'amener les personnes venues en tant que bénéficiaires d'une aide à devenir de véritables acteurs d'un projet d'animation locale et ainsi à jouer un rôle certain dans la société.

« *Agir et exister* »

- **Permettre l'exercice de la citoyenneté par l'implication associative**

Venir aider au quotidien ou développer des projets dans l'Épicerie amène à connaître le fonctionnement d'une association. Cela développe une compétence à agir transposable vers d'autres projets d'intérêt collectif et sensibilise à l'implication dans la vie locale.

Dans cet esprit, l'association veille à favoriser la prise de responsabilité dans la vie associative, tout en respectant les choix de non prise de responsabilité.

Avec l'appui éventuel de formation externe, l'équipe accompagne les administrateurs représentant les adhérents lors de leur prise de fonction et dans l'organisation de leur travail collégial. Dans un autre domaine, l'équipe travaille avec les partenaires sur l'implication et la prise de responsabilité des jeunes.

- **Préserver le savoir vivre ensemble**

S'engager dans un lieu de mixité sociale caractérisé par une grande diversité de personnes participe également à la levée des peurs de « l'autre » et à la lutte contre les discriminations.

Pour cela, l'association veille à garantir la « *mixité multiple* » de l'équipe aux plans homme/femme, intergénérationnel, culturel, des catégories socioprofessionnelles et sur le double statut des bénévoles qui sont bénéficiaires et acteurs du projet.





## 2. Axes prioritaires inter-associatifs 2020-2023

A l'issue du travail coréalisé avec le centre d'animation Saint Michel, les P'tits gratteurs et Promofemmes, et synthétisé dans le document intitulé « Diagnostic territorial partagé 2019 », nos associations ont dégagé quatre axes d'intervention communs au sein desquels chaque association apporte une contribution. Les complémentarités et les synergies des associations sont présentées dans le diagnostic disponible sur demande.

### • Contribution de l'épicerie au sein de chaque axe prioritaire :

Axe 1 : Maintenir un état de veille et de réflexion permanent entre le centre d'animation et les Espaces de Vie Sociale en étant à l'écoute des besoins du territoire et co-construire des projets avec les acteurs locaux.

- **L'épicerie** : L'objectif sera de faire évoluer les espaces de dialogues existants entre les adhérents et les partenaires de l'épicerie afin de les mettre en lien avec l'espace ressources co-animé par les EVS du quartier.

Axe 2 : Préserver la mixité sociale et culturelle dans un contexte de mutation urbaine, favoriser la rencontre et l'interconnaissance des personnes avec des animations festives, des projets artistiques et des actions éducatives, s'appuyant sur la participation des habitants.

- **L'épicerie** : Toutes les activités d'animation autour de la cuisine portée par l'atelier s'inscrivent dans cet axe.
- Une attention particulière sera portée à l'objectif d'accompagner les adhérents dans leurs pratiques écologiques.

Axe 3 : Accueillir, orienter et accompagner les publics notamment les plus fragiles vers l'accès aux droits, en lien avec les institutions.

- **L'épicerie** continuera à jouer un rôle dans l'accueil et l'orientation vers les services sociaux.
- Le droit à bien se nourrir, intrinsèque au projet associatif, se renforce dans sa composante « santé ». Des actions en partenariats viseront à améliorer les connaissances et les savoir-faire permettant de préserver sa santé.

Axe 4 : Accompagner les familles dans leur vie quotidienne et soutenir la parentalité et le lien familial au travers de différentes actions

- **L'épicerie** : Améliorer la diversité, la qualité et l'accessibilité des produits alimentaires reste un objectif prioritaire qui se poursuit de plus en plus en coopération avec les autres acteurs locaux de l'alimentation solidaire.



### 3. Axes/projets de l'épicerie

*Axe projet 2 : Favoriser la mixité sociale et la rencontre en s'appuyant sur la participation :*

#### **Focus sur l'objectif : environnement & citoyenneté, accompagner les adhérents dans leurs pratiques écologiques**

##### **Ressources mobilisées :**

Salariées : l'animatrice socio-culturelle au niveau d'un quart de temps, la coordinatrice et l'animatrice du magasin à 15% chacune.

Bénévoles : une demi-journée de bénévolat par semaine et en complément des équipes bénévoles sur les actions planifiées.

Partenaires associatifs et publics qualifiés sur les aspects techniques, organisationnels et urbains.

Un équipement de lombricompostage collectif et tous les outils techniques nécessaires aux pratiques écologiques.

##### **Listes des actions :**

Animation du lombricomposteur public, essaimage et mise en réseau de l'équipement sur le quartier.

Réalisation d'ateliers de fabrication de produits ménagers & poursuite des actions inter-associatives en vue de multiplier les échanges de pratiques.

Application en interne de mesures de réduction des déchets et incitation des adhérents aux mêmes pratiques.

Développement de tout nouvel atelier propre à favoriser les pratiques écologiques domestiques ou urbaines.

Autres actions en lien avec l'axe II : Tous les ateliers de cuisine et de jardinage et la participation aux fêtes de quartier.

##### **Modalités d'évaluation :**

Nombre et diversité des ateliers réalisés.

Mesure de la fréquentation des activités, qualité de l'implication des bénévoles et participants.

Qualité des relations humaines et de la créativité et de la technicité au sein des activités.

Evolution des méthodologies et actions développées.

Evolution des pratiques domestiques constatées au travers des consommations au magasin.

Réalisations collectives.

Bilan collectif de projet



- Axe projet 3 : Accompagner les publics, notamment les plus vulnérables vers l'accès aux droits :

**Focus sur l'objectif : droit à la santé / améliorer les connaissances et les savoir-faire pour une alimentation saine afin de préserver sa santé ou pour une alimentation saine adaptée à une santé fragilisée.**

**Ressources mobilisées :**

Salariées : l'animatrice socio-culturelle à hauteur d'un quart de temps, la coordinatrice et l'animatrice du magasin à hauteur de 15% chacune.

Bénévoles : une bénévole par atelier de cuisine et des bénévoles sur des actions/projets.

Partenaires : les professionnels de l'alimentation/ santé, tels que l'équipe de l'association bordelaise « la maison de la nutrition du diabète et des maladies cardiovasculaires ».

Utilisation de l'atelier de cuisine.

**Listes des actions :**

Ateliers de cuisine avec une diététicienne sur des problématiques de santé chroniques avec un petit budget

Permanences dans le magasin avec une diététicienne pour des conseils santé et petit budget.

Formations spécifiques aux épiceries solidaires et co-construites avec les professionnels alimentation/santé.

Adapter les produits du magasin à des besoins spécifiques

Autres actions en lien avec l'axe III : accueil et orientation des adhérents vers les professionnels sociaux et médico-sociaux, Point Info Santé, animation du bénévolat d'utilité sociale.

**Modalités d'évaluation :**

Nombre et diversité des actions réalisées.

Mesure de la fréquentation des activités, qualité de l'implication des bénévoles et participants.

Qualité des relations humaines et des ressources apportées aux participants.

Evolution des pratiques constatées au travers des consommations au magasin.

Bilan collectif de projet.



- Axe projet 4 : Accompagner les familles dans leur vie quotidienne :

**Focus sur l'objectif : améliorer la diversité, la qualité et le prix des produits alimentaires permettant ainsi aux familles d'opérer leurs propres choix au sein d'une proposition répondant aux aspirations sociétales.**

**Ressources mobilisées :**

La coordinatrice à hauteur d'un quart de temps, les deux animatrices à hauteur de 15% chacune.

Les membres du bureau de l'association et les bénévoles sur des groupes de travail.

Les partenaires publics et privés de l'alimentation solidaire et du développement territorial.

**Listes des actions :**

Travail en réseau avec les associations de l'alimentation solidaire.

Groupes projets avec les adhérents

Développement de mutualisations et de solutions d'approvisionnements innovantes basées sur des partenariats pluralistes.

Autres actions en lien avec l'axe IV : activités parents/enfants autour du goûter, accueil des enfants des adhérents collégiens et lycéens en stage.

**Modalités d'évaluation :**

Participation de adhérents dans les réflexions amont.

Appréciation des adhérents exprimée dans leurs choix de consommation.

Mesure de l'aide effective apportée dans la vie quotidienne en confort, autonomie et au plan pécunier.



## Exemple d'outils de construction et de bilan de projet

